

## Commission Action sociale et Education

Cette commission est co-pilotée par les trois adjointes au Maire suivantes : l'Adjointe au Maire déléguée à l'Action Sociale, l'Adjointe au Maire déléguée à l'Enfance et la Jeunesse, l'Adjointe au Maire déléguée à l'Education et à la Communication.

Le secrétaire de cette commission est le fonctionnaire communal chargé de la direction du Pôle Vie sociale et Education.

Elle est composée des membres suivants :

### **Elus de la majorité**

Patricia HENAFF, Adjointe  
Yvette MOAL, Adjointe  
Joëlle CORRE, Adjointe  
Françoise MORVAN, Conseillère municipale déléguée  
Françoise LOUËDEC, Conseillère municipale  
Nathalie BATHANY, Conseillère municipale  
Régis PICHON, Conseiller municipal

### **Elus de l'opposition**

Ghislaine AIRAUD, Conseillère municipale  
Gisèle LE GUENNEC, Conseillère municipale

### **Membres extra-municipaux**

Guillaume TABUREL  
Armelle PERCIER  
Marie ZUCKMEYER

Elle examine les dossiers relatifs:

- Au logement
- Au 3ème âge
- Au handicap
- A l'enfance et la jeunesse
- Aux écoles